Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2020 Délibération n°DEL-2020-0233

OBJET: Actualisation du tableau des emplois

Nombre de sièges : 74 Membres en exercice : 74

Présents: 65 Pouvoirs: 6 Absents: 0 Excusés: 9

vote: 0

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 0 N'ayant pas pris part au

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

et affichage le

1/10/2020
Secrétaire de séance :

Secrétaire de séance : Anne-Françoise BESSON Le 21 septembre 2020 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 15 septembre 2020

Présents: Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Anne-Françoise BESSON, Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Dominique BONNET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO Carole BEYLIER, Karim CHAMON, Christiane CHARLES, Jean-Jacques GOULOT

Pouvoir : Brigitte DULONG à Nelly GADEL, Claudine GELLENS à Françoise VIDEAU, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, François OLLEON à Sylvain MICHALIK, Martine VENTURINI à Franck SOMME, Damien VYNCK à Cécile ROBIN

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, considérant la délibération du conseil communautaire du 24 juin 2019 dernier, visant, à la demande de la trésorerie du Touvet, à régulariser et acter l'ensemble des créations des emplois opérés par le Grésivaudan depuis sa création que ce soit sur poste permanent ou non permanent,

Considérant les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, mais également les avancements de grade et les promotions internes.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire, de valider l'évolution du tableau des emplois de la collectivité comme présenté ci-dessous.

Ces derniers correspondent aux crédits budgétaires inscrits aux budgets primitifs.

<u>Légende</u>: Temps complet = TC / Temps non complet = TNC / Catégorie = Cat.

DASC = Direction Action Sociale et Culturelle / DEP = Direction de l'Enfance et de la

Parentalité / DEA = Direction de l'Eau et de l'Assainissement / EHPAD = Etablissement
d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendante / DSLT = Direction des Sports, des
Loisirs et du Tourisme / DGD = Direction de la gestion des déchets / DALE = Direction de
l'aménagement, du logement et de l'environnement / DSI = Direction des systèmes
d'informations / DM = Direction mobilité / DAGJ = Direction des affaires générales et juridiques
/ DRH = Direction des ressources humaines / DPST = Direction du Patrimoine et des Services
Techniques.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20200921-DEL-2020-0233-DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

Emplois permanents:

Nombre de poste	Cat.	Grade	Création / Suppression	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Motif
	В	Technicien	Suppression				DGD_Départ de l'agent
1	С	Adjoint technique	Création	TC	35h00	01/10/2020	DGD_Agent recruté sur nouveau grade
1	С	Adjoint technique principal de 2ème classe	Suppression	тс	35h00	21/09/2020	DSLT- Gymnase_Dép art de l'agent (retraite) DSLT-
		Adjoint technique	Création				Gymnase_Age nt recruté sur nouveau grade
1	В	Educateur des APS ou principal 2ème classe ou principal 1ère classe	Création	тс	35h00	21/09/2020	DSLT-CNI- Pontcharra_Ci éation de poste
6	В	Educateur des APS ou principal 2ème classe ou principal 1ère classe	Création	тс	35h00	21/09/2020	DSLT-CNI- Pontcharra_C éation de poste
1	В	Technicien principal de 2ème classe	Suppression	- TC	35h00	14/09/2020	DEA_Départ de l'agent (mutation)
		Technicien	Création				DEA_Agent recruté sur nouveau grade
1	В	Technicien ou principal 2ème classe ou principal 1ère classe	Création	тс	35h00	21/09/2020	DEA_Création de poste
1	С	Agent social	Suppression	тс	35h00	21/09/2020	DASC- EHPAD_Créa on de poste
		Adjoint technique	Création				DASC- EHPAD_Ager recruté sur nouveau grad
1	Α	Bibliothécaire	Suppression	тс	35h00	21/09/2020	DASC- MTRC_Dépar de l'agent (Mobilité interne)
	В	Assistant de conservation ou principal 1ère classe ou principal 2ème classe	Création				DASC- MTRC_Agent recruté sur nouveau grad
1		Psychologue de classe normale	Suppression	T.10	001-07	24/00/2022	DEP_Départ de l'agent
	A	Assistant socio-éducatif de 2ème classe	Création	TNC	02h37	21/09/2020	DEP_Agent recruté sur nouveau grad

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

4	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Suppression	TC	35h00	01/10/2020	Avancement de grade
4		Adjoint administratif principal de 1ère classe	Création				
1	С	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Suppression	тс	35h00	15/12/2020	Avancement de grade
		Adjoint administratif principal de 1ère classe	Création				
		Adjoint administratif	Suppression				Δ
1	С	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Création	тс	35h00	09/11/2020	Avancement de grade
		Adjoint administratif	Suppression				Avancement de grade
2	С	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Création	TC	35h00	01/10/2020	

Emplois non permanents:

Nombr e de poste	Cat.	Grade	Création / Suppression	TC / TNC	Temps de travail hebdo	Date de début	Date de fin	Motif du recrutement
1	В	Technicien ou principal 2ème classe ou principal 1ère classe	Création	TC	35h00	05/10/202 0	05/04/202 1	DEA_Accroiss ement temporaire
1	А	Attaché	Création	тс	35h00	01/10/202 0	31/12/202 0	DALE_Accrois sement temporaire
1 .	С	Adjoint technique	Création	тс	35h00	01/11/202 0	31/12/202 0	DASC_Accrois sement temporaire
1	B.	Rédacteur	Création	тс	35h00	01/10/202 0	31/12/202 0	DASC_Accrois sement temporaire
1	С	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe ou principal 1ère classe	Suppression	тс	35h00	21/02/202 0	31/12/202 0	DEP_Accroiss ement temporaire
		Adjoint technique	Création	TNC	30h00	21/09/202 0	23/08/202 1	DEP_Accroiss ement temporaire
1	В	Educateur de jeunes enfants de première classe	Création	TNC	06h43	01/01/202	31-06-21	DEP_Accroiss ement temporaire
3	С	Agent social	Création	тс	35h00	21/09/202	31/12/202 0	DASC- EHPAD_Accoi rssement temporaire
1 .	С	Adjoint du patrimoine ou principal 2ème classe	Création	тс	35h00	01/10/202	31/12/202	DASC- MTRC_Accrois sement temporaire
2	С	Adjoint technique ou principal 2ème classe	Création	тс	35h00	21/09/202	31/07/202 1	DSLT-CNI- Crolles_Accroi ssement temporaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20200921-DEL-2020-0233-DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

0 0 0 1 0 1	A	Puéricultrice hors classe	Suppression	тс	35h00	01/10/2020	DEP_Départ de l'agent (retaite)
8 8 8 8	С	Auxiliaire de puéricultrice principal de 1ère classe	Suppression	TC	35h00	01/10/2020	DEP_Départ de l'agent (retaite)
11 11 ·		Auxiliaire de puéricultrice principal de 2ème classe	Création	10	CONCO	01/10/2020	DEP_Agent recruté sur nouveau grade
	А	Educateur de jeunes enfants de première classe	Suppression	тс	35h00	21/09/2020	DEP_Départ de l'agent (mobilité interne)
EH EH		Educateur de jeunes enfants de seconde classe	Création				DEP_Agent recruté sur nouveau grade
13 N 10 N		Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Suppression	TNC	07h00		DEP_Départ de l'agent (retraite)
1 1 1	С	Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	Suppression	TNC	28h00	21/09/2020	DEP_Fusion quotité horaire
64 69 64 69		Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	Création	тс	35h00		
和 的 1 .日 妇	С	Adjoint technique principal de 1ère classe	Suppression	тс	35h00	21/09/2020	DSI_Promotion interne
3 H H	С	Adjoint technique principal de 2ème classe	Suppression	TC	35h00	21/09/2020	DGD_Promotion n interne
n n n 1	С	Adjoint technique principal de 1ère classe	Suppression	тс	35h00	01/10/2020	DEA_Promotion
14 13		Agent de maîtrise	Création				
8 H	С	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Suppression	- тс	35h00	01/10/2020	Avancement de grade
		Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Création				
e e	С	Agent social principal de 2ème classe	Suppression	TC	35h00	19/12/2020	Avancement de grade
51 EN		Agent social principal de 1ère classe	Création				
0 2 2 2 8 0	C	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Suppression	TC	35h00	01/10/2020	Avancement
		Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	Création		331100	0171072020	de grade
a a		Agent social	Suppression	TO	35h00	04/40/2020	Avancement
a 3	С	Agent social principal de 2ème classe	Création	TC	วงแบบ	01/10/2020	de grade
81 19		Agent social	Suppression				Avancement
я 1 а я	С	Agent social principal de 2ème classe	Création	TNC	25h00	01/10/2020	Avancement de grade
63 E3		Adjoint technique	Suppression	40.540			A
a 2	С	Adjoint technique principal de 2ème classe	Création	тс	35h00	01/10/2020	Avancement de grade

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20200921-DEL-2020-0233-DE

Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020

50 2 4 80 80	B/C	Educateur des APS ou principal 2ème classe ou principal 1ère classe ou Opérateur des APS	Création	тс	35h00	21/09/202	31/07/202	DSLT-CNI- Crolles_Accroi ssement temporaire
調 リ	B/C	Educateur des APS ou principal 2ème classe ou principal 1ère classe ou Opérateur des APS	Création	TNC	17H30	21/09/202 0	31/07/202 1	DSLT-CNI- Crolles_Accroi ssement temporaire
2 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	В	Educateur des APS ou principal 2ème classe ou principal 1ère classe	Création	тс	35h00	01/12/202 0	30/11/202 1	DSLT-CNI- Pontcharra _Accroisse ment temporaire
a 1a a 1a	С	Opérateur des APS	Création	TC	35h00	01/12/202 0	30/11/202 1	DSLT-CNI- Pontcharra_Ac croissement temporaire

Les emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels. Les emplois permanents seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles 3-3-2° ou 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

La rémunération de l'agent ne pourra pas dépasser l'indice brut sommital du cadre d'emploi de recrutement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 21 septembre 2020

Le Président, Henri BAILE

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20200921-DEL-2020-0233-DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020